



Les questions écrites et réponses apportées, reprises ci-dessous, ne sont pas traduites. / *De schriftelijke vragen en antwoorden hieronder zijn niet vertaald.*

### Aménagement du territoire [Stephanie Voit]

Il semble y avoir des travaux sur la dalle de la gare de Boitsfort. Que s'y passe-t-il ? Pourquoi l'escalier vers le clos des Chênes ? Permanent ou temporaire ? À quand l'aménagement de la gare : mes filles y ont de plus en plus peur ? NB : il y a de l'argent pour refaire la chée de La Hulpe qui n'en a pas besoin mais pas pour terminer la gare qui en a besoin. Si c'est un problème de budget, alors il faut rééquilibrer les budgets. Soyons humains et pratiques plutôt que procéduriers. Pour ceux qui vivent ici, peut-on svp faire bouger les choses ?

*Les travaux sur la dalle de la gare de Boitsfort sont gérés par Infrabel. Ils consistent à faire des percements pour les cheminées de ventilation, et construire des escaliers pour accéder aux quais et pour des sorties de secours. L'escalier vers le clos des Chênes est définitif. Une fois les travaux de génie civil terminés, les aménagements de la gare pourront commencer. Ils devraient avoir lieu dans le courant de l'année 2025.*

*Pour ce qui est des budgets et des chantiers dont vous faites mention, ils dépendent de différentes enveloppes et niveaux de pouvoir : la chaussée de La Hulpe est financée par Bruxelles Mobilité alors que le RER, par le Fédéral. La Commune est tenue au courant mais n'a pas de pouvoir décisionnel. Comme vous, nous aussi voudrions que cela avance plus vite !*

### Aménagement du territoire [Stephanie Voit]

Qu'en est-il des demandes (de survie) des habitants du clos des Chênes quant aux modifications introduites par la Région (je ne sais plus) pour refaire et modifier la chée de La Hulpe pour la partie qui pose problème : de la gare de Boitsfort à l'hippodrome.

- Pourrons-nous encore rentrer chez nous (tourne à gauche au carrefour avec les Coccinelles) dans l'av. du Comte ?
- Garderons-nous la boucle de demi-tour à la gare direction place Wiener, pour pouvoir tourner à droite vers la rue du Duc ou repartir en sens inverse chée de La Hulpe ?

Cf autres demandes de la réunion de concertation spécifique à ce sujet ?

*Différentes questions ont été posées lors de la commission de concertation qui a rendu un avis favorable, moyennant certaines conditions. La prochaine étape est la délivrance du permis par la Région qui devrait confirmer que les travaux prévus sur la chaussée de La Hulpe ne modifieront pas la tourne à gauche sur la drève du Comte en venant de la gare de Boitsfort, ni la boucle de demi-tour au niveau du parking de la gare, qui permet l'accès à la drève du Duc.*



### Espace public [Yvette Evrard]

Serait-il possible d'avoir des bancs supplémentaires à proximité de l'avenue du Cor de Chasse ?

*Dans le cadre du Budget Participatif 2024, l'un des deux projets Phare gagnant est de rajouter des bancs partout dans la Commune. Avec la porteuse du projet, la Commune va réaliser une enquête auprès des habitants. En fonction des résultats obtenus et des budgets disponibles, des bancs seront placés. Votre suggestion d'en placer dans l'avenue du Cor de Chasse peut être intégrée dans l'enquête. Merci d'envoyer un courriel à [participation@wb1170.brussels](mailto:participation@wb1170.brussels) avec une description de l'endroit ou des endroits où vous pensez que la présence d'un banc serait un plus (avec photo si possible). Plus d'info sur le projet : [Des bancs, des bancs, partout, partout... | Particip'WB \(wb1170.brussels\)](#).*

### Espaces verts [Jean et Christiane Van Mullem]

Nous aimerions savoir quand les arbres morts de l'avenue des Coccinelles seront enlevés et remplacés.

*La société en charge de l'inventaire du patrimoine arboré est passée dans la seconde moitié du mois de juin pour identifier les arbres à remplacer. Pour le remplacement, un entrepreneur devra être désigné ; les services Travaux publics et Espaces verts n'ont pas le matériel adéquat pour retirer des arbres dont les racines sont prises dans le béton. Les prochaines étapes sont donc : faire enlever les arbres morts et les remplacer via une société extérieure. Cela se fera en deux, voire trois, lots. Le processus est en cours mais nous visons un remplacement dans le courant de l'hiver prochain.*

### Espaces verts [Patrick Mandoux]

Après 3 années de négociation et d'échanges entre les riverains et Madame l'Echevine Clerbaux, le conseil communal a enfin voté récemment un budget permettant le remplacement de +/- 60 ormes de l'avenue des Coccinelles irrémédiablement atteints par la graphiose. Plusieurs arbres sont actuellement morts et tronçonnés, d'autres sont visiblement atteints. Une demande de permis a donc été introduite par la commune auprès de la Région. Une commission de concertation s'est tenue récemment à la Maison communale. Compte tenu, m'écrit-on, des exigences de la Région, le Collège a renoncé à sa demande de permis. Comment s'organisera le remplacement des arbres atteints par cette maladie irréversible? Cela fait 4 ans à présent que ce dossier est ouvert et que le remplacement des arbres est reporté chaque hiver. Une réponse concrète (avec timing), non une simple déclaration d'intention, serait la bienvenue. Grand merci déjà pour votre réponse.

*En effet, une soixantaine d'arbres sont malades ; ils ont la graphiose, et meurent petit à petit. Le problème est le suivant : pour enlever des arbres morts, nous n'avons pas besoin de permis, mais pour enlever des arbres malades (et donc non morts), un permis est nécessaire. Le projet qu'on a décidé de financer consiste à enlever tous les arbres de la rue, qui n'ont pas*



*encore été remplacés, et d'en mettre d'autres. Ce projet nécessite un permis ; la Région n'est pas d'accord de ne remplacer que les arbres ; elle veut aussi élargir les trottoirs, bouger l'emplacement des arbres pour prendre des places de stationnement... Pour réaliser cela, nous n'avons pas le budget nécessaire et de plus, nous ne sommes pas convaincus que la suppression d'emplacements de parking conviendrait aux riverains. La Commune a donc retiré sa demande de permis et avec le budget prévu, elle va remplacer les arbres morts, ce que nous pouvons faire sans permis. Durant la seconde moitié du mois de juin, la société en charge de l'inventaire du patrimoine arboré est passée pour pointer les arbres morts et les remplacer. Pour le remplacement, nous devons faire appel à une société extérieure car les services Travaux publics et Espaces verts ne disposent pas du matériel adéquat pour retirer des arbres dont les racines sont prises dans le béton. Les prochaines étapes sont donc : faire enlever les arbres morts et les remplacer via une société extérieure. Cela se fera en deux, voire trois, lots. Le processus est en cours mais nous visons un remplacement dans le courant de l'hiver prochain.*

### **Mobilité [Benoit Tilman]**

Où en est le projet Stib du nouveau trajet du bus 42 passant par l'Avenue des Coccinelles ? La mise en sens unique du haut de cette même avenue à pd Av des Lucanes est-elle toujours d'actualité ? Si oui, pouvez-vous donner un calendrier de mise en œuvre. Merci

*Le passage du bus 42 dans l'avenue des Coccinelles est toujours d'actualité, tout comme le plan de circulation, discuté en réunions publiques. Ces travaux et la mise en œuvre dépendent du permis d'urbanisme relatif à la pérennisation des pistes cyclables. En effet, dans cette demande de permis, divers aménagements doivent avoir lieu. Lors de la commission de concertation de février dernier, la Région a demandé quelques modifications dans les plans. Une fois que les travaux relatifs aux pistes cyclables sur l'avenue Delleur-Chaussée de La Hulpe seront en cours d'exécution, le projet Bus 42 et le nouveau plan de circulation pourront être enclenchés. Mais les procédures publiques sont lentes...*

### **Mobilité [Christiane Syron]**

Proximus est intervenu dans plusieurs quartiers dont celui de la drève du Tumuli et clos des Chênes. Les trottoirs n'ont pas été bien réparés à la suite de ces travaux. Les dalles bougent et n'apparaissent pas bien scellées. Des réclamations ont été portées par les habitants et le comité de quartier auprès de Proximus et auprès de la Commune mais rien ne bouge.

*Proximus n'est pas le seul impétrant à avoir travaillé récemment dans la drève des Tumuli et le clos des Chênes. Lors de la réception provisoire du chantier, les services communaux seront attentifs à votre remarque et veilleront comme d'habitude à ce que les trottoirs soient remis en pristin état.*



### Mobilité [Christiane Syron]

Il y a de très gros trous dans la chaussée à l'angle de drève du Comte et Tumuli il faudrait les réparer car des voitures pourraient être endommagées.

*Merci pour votre signalement. Nous allons demander au service Travaux publics de voir ce qu'il faut réparer en urgence.*

### Mobilité [Christiane Syron]

Il faudrait revoir le tracé au sol des places de parking car il n'y a pas assez d'espace à l'angle de la drève de Tumuli et Comte. Des voitures garées juste avant l'angle obstruent la vue rendant la circulation risquée.

*Merci pour votre signalement qui va être mis à l'ordre du jour d'une prochaine réunion Polutra, qui est une cellule réunissant les services Mobilité et Travaux publics ainsi que la Police. Un agent va également se rendre sur place pour comprendre la situation.*

### Prévention Sécurité [Jacques Van den broeck]

À propos des conteneurs pour habits, qui se trouvent généralement près des conteneurs pour le verre utilisé. Dans notre quartier, il y a fréquemment des vols d'habits déposés dans des conteneurs. Parfois le voleur sort tous les sacs, les déchire, vole les meilleurs habits et laisse le reste sur le trottoir. Et souvent, ce vol se fait l'un après l'autre, à plusieurs endroits dans le quartier. C'est inadmissible. Comme je me promène souvent le soir tard dans le quartier, il m'arrive de voir ces vols. Le dernier mois, j'ai téléphoné à 5 reprises à la police (112) pour les avertir. Mais cela ne sert à rien ! En effet, en téléphonant le soir vers 10h au 112, cela prend parfois plus de 10 min. avant d'avoir la police, ensuite s'il y a un préposé débutant qui ne comprend pas grand-chose et trois quarts d'heure plus tard, la voiture de la patrouille me téléphone car ils ne trouvent pas le conteneur ! Voici ce que je demande à la Commune : Je voudrais proposer un plan pour remédier à ces vols. Ce plan est simple, mais il y a un problème. Les environs de notre quartier sont répartis sur 3 communes et je crois 3 polices : WB, Bxl et XL. Avec qui puis-je proposer mon plan, sachant qu'il nécessite une étroite collaboration entre 3 communes ? D'avance merci.

*La Police met en effet parfois trop de temps pour réagir quand il s'agit de petites incivilités Nous sommes conscients que les bulles à vêtements sont parfois sujettes à vols ... Nos agents Prévention Propreté passent quasi quotidiennement pour surveiller la propreté aux alentours des bulles, et interagissent avec Solid'R soit pour demander un nettoyage soit pour les vider quand elles sont trop pleines. Pour éviter les vols et maintenir la propreté, nous essayons dès que c'est possible de placer des bulles enterrées. Cette solution est efficace mais nécessite que les sous-trottoirs ne soient pas occupés par des câbles ou canalisations. Pour le moment, il existe des bulles enterrées à textile rue du Brillant, à l'angle avenue des Naïades-Berensheide et au Dries. Si vous avez un plan de lutte contre le vol dans les bulles, nous serions intéressés de pouvoir en avoir connaissance, vous pouvez l'envoyer à [proprete@wb1170.brussels](mailto:proprete@wb1170.brussels) ou*



*contacter votre agent de quartier de la police des trois zones :  
<https://www.police.be/5342/fr/contact/votre-quartier>.*

### **Urbanisme [Daniel Brismee]**

Un permis d'urbanisme a été demandé pour une mosquée au Dries. Nous n'en connaissons pas l'état. Et nous espérons qu'il est remis en question, non pas parce qu'il s'agit d'un problème lié au culte islamique mais bien d'une inadéquation de lieu. Voici une alternative un peu plus ambitieuse pour la commune et la Région Bruxelloise. Il s'agirait de l'église St Hubert : bâtiment en mauvais état, aux échafaudages type « palais de justice » soit éternels, pas ou peu utilisé, lieu de culte catholique désacralisé, sans destination connue... Proposition/Suggestion : envisager une solution avec la démolition de l'église et son remplacement par un bâtiment mixte à au moins 3 étages sur deux niveaux de fondation et de taille équivalente au sol avec :

- des locaux multifonctions (salles de réunion, petit théâtre,...-)
- des locaux de culte (catholique, musulman, ...)
- des commerces divers,...
- des appartements en 2 ou 3 niveaux
- un parking souterrain pour les utilisateurs et habitants mais aussi avec places disponibles pour les visiteurs (es marché dominical)
- Etc.

Partenaires potentiels à trouver : les cultes concernés, la commune, la région et les investisseurs immobiliers.

*Au Dries 101, c'est bien une mosquée qui va s'installer : ce ne sera pas uniquement un lieu de culte mais d'autres activités seront également organisées comme souvent dans les églises. Le permis d'urbanisme pour transformer cet ancien garage en mosquée a été délivré le 2 juin 2023. Des riverains voisins ont introduit un recours en suspension et en annulation devant le Conseil d'État. La suspension a été rejetée en date du 15 mars 2024. Depuis, le propriétaire des lieux a commencé ses travaux.*

*Votre suggestion de transformer l'église Saint-Hubert en lieu multifonctionnel et multiconfessionnel n'est pas d'actualité, étant donné qu'en 2016, la Commune a signé un compromis de vente avec une société en vue de la réhabiliter. Après un premier projet qui n'a pas abouti, une nouvelle demande de Permis d'Urbanisme pour transformer l'église a été déposée le 16 janvier 2024. Le processus suit son cours : l'enquête publique d'une durée de 30 jours calendrier aura lieu du 29 août au 27 septembre 2024. Une réunion d'information pour les habitants est organisée le 4 septembre. La Commission de concertation aura lieu le 22 octobre 2024. Ensuite il reviendra au service régional de l'Urbanisme (URBAN) de délivrer ou non le Permis d'Urbanisme.*



### Voiries [Stephanie Woit]

Depuis le passage de Proximus, la rue des Tumuli (près de chez Willy, le garde forestier) est dans un état catastrophique: la réparation de la tranchée qui a été faite est devenue une série de trous énormes. Pour les habitants des rues Tumuli, Rhododendrons et clos des Chênes qui n'ont pas d'autres choix que de passer par là, pourriez-vous faire ou faire faire quelque chose svp ?

*Proximus est occupé à installer la fibre optique partout, et donc à Watermael-Boitsfort également. Ce chantier Proximus est un problème partout en région bruxelloise. L'entrepreneur travaille à la sauvage. Le service Voiries de la Commune s'est insurgé et a écrit à Proximus. Nous ne sommes pas la seule commune à avoir interpellé la Secrétaire d'État à l'urbanisme qui, via une circulaire, a clarifié la situation. Cette clarification permet aux communes de dresser des PV d'infraction si les travaux se passent mal et ne sont pas conformes. À certains endroits comme drève des Tumulis ou clos des Chênes, des interventions ont été très mal réalisées. Le service Voiries devra de toute façon faire des réceptions provisoires de chantier : à ce moment-là, des contrôles sur le terrain seront réalisés et des remises en pristin état seront exigées.*

### Voiries [Yves Gehlen]

Récemment Proximus a ouvert les trottoirs du Clos des Chênes pour y introduire la « fibre optique ». Mais c'est le cas dans d'autres quartiers. Le travail s'est effectué rapidement. Mais lors de la fermeture des tranchées, la finition, la pose des dalles de 30 x 30cm a été bâclée. Les trottoirs de la commune ne sont déjà pas en très bon état. J'ai déjà réclamé auprès de Proximus, mais à part une réponse « nous transmettons votre plainte à la personne responsable », plus rien. Dans quelle mesure la société qui ouvre les trottoirs est-elle responsable de la fermeture et de la finition de ceux-ci. La commune ne pourrait-elle pas intervenir auprès de Proximus, cela aurait certainement plus de poids. Je vous en remercie d'avance. Cordialement.

*Proximus est occupé à installer la fibre optique partout, et donc à Watermael-Boitsfort également. Ce chantier Proximus est un problème partout en région bruxelloise. L'entrepreneur travaille à la sauvage. Le service Voiries de la Commune s'est insurgé et a écrit à Proximus. Nous ne sommes pas la seule commune à avoir interpellé la Secrétaire d'État à l'urbanisme qui via une circulaire a clarifié la situation. Cette clarification permet aux communes de dresser des PV d'infraction si les travaux se passent mal et ne sont pas conformes. À certains endroits comme drève des Tumulis ou clos des Chênes, des interventions ont été très mal réalisées. Le service Voiries devra de toute façon faire des réceptions provisoires de chantier : à ce moment-là, des contrôles sur le terrain seront réalisés et des remises en pristin état seront exigées.*